

Information : CORONAVIRUS – COVID - 19

Pour tout renseignement concernant un déplacement, notamment pour les clubs engagés en coupe d'Europe :

FÉDÉRATION RECONNUE
D'UTILITÉ PUBLIQUE
J.O DU 25 JUIN 1983

DÉLÉGATION DU
MINISTÈRE DES SPORTS



Médecin de la commission BASKET :

Claude Benderitter: clbenderitter@gmail.com 06 61 75 99 27

Médical Fédération Française Handisport

Frédéric RUSAKIEWISZ

Médecin fédéral national Tél. 01 40 31 45 28 f.rusakiewicz@handisport.org

Karine KUZNICKI

Secrétariat médical Tél. 01 40 31 45 28 k.kuznicki@handisport.org

Note d'information émanant du DTN de la FFH Christian Février

PARTENAIRE OFFICIEL DE
LA FÉDÉRATION ET DES
ÉQUIPES DE FRANCE



Voici quelques recommandations et demandes pour ceux qui sont concernés par la participation à une compétition internationale.

Sources d'informations utiles.

Le gouvernement a mis en place une page spéciale d'information, qui reprend l'état de la situation, les recommandations et propose de nombreuses réponses aux questions usuelles que l'on se pose sur l'épidémie : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

PARTENAIRES OFFICIELS



Un numéro d'information gratuit a également été mis en place par le Gouvernement. Il est disponible 7/7 jours, de 8h à 21h au **0 800 130 000**.



Le ministère de la santé met à jour la liste des pays où le virus circule activement : <https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/coronavirus-infos-voyageurs>



Enfin, le ministère des affaires étrangères diffuse des conseils aux voyageurs par pays ; vous pouvez retrouver celle du Japon ici: <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/japon/>



COMMISSION BASKET-BALL HANDISPORT

Directeur sportif : Stéphane BINOT

CREPS Bordeaux Aquitaine / Pôle France Jeunes Handibasket

653 Cours de la Libération / 33405 Talence Cedex

Tél. 06 27 87 55 23 / basket@handisport.org / www.francebasketfauteuil.org



Participation à des compétitions internationales.

Pour les compétitions maintenues dans les zones considérées à risque, pas de déplacement envisageable.

Pour les compétitions maintenues en dehors des zones à risque, pour disposer d'éléments supplémentaires à la prise de décision d'y participer ou pas, nous recommandons la démarche suivante:

- ➔ Prendre attache du comité d'organisation pour évaluer la présence ou pas de délégations qui viendraient de ces zones à risque et le nombre de personnes concernées.
- ➔ De contacter le médecin de la commission sportive.

et de préciser les types de handicap concernée pour la délégation française.

Ps : Par mesure de précaution, nous demandons à ceux qui sortent du territoire de s'inscrire sur le dispositif Ariane du ministère des affaires étrangères. Il permet aux autorités françaises de suivre leurs ressortissants et de leur transmettre des informations sur la situation, en cas de besoin : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html> »

FÉDÉRATION RECONNUE
D'UTILITÉ PUBLIQUE
J.O DU 25 JUIN 1983

DÉLÉGATION DU
MINISTÈRE DES SPORTS



PARTENAIRE OFFICIEL DE
LA FÉDÉRATION ET DES
ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRES OFFICIELS



COMMISSION BASKET-BALL HANDISPORT

Directeur sportif : Stéphane BINOT
CREPS Bordeaux Aquitaine / Pôle France Jeunes Handibasket
653 Cours de la Libération / 33405 Talence Cedex
Tél. 06 27 87 55 23 / basket@handisport.org / www.francebasketfauteuil.org